



Municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT #278-2023 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 223-2014 SUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES PROPRIETES

AVIS PUBLIC est par la présente, donné par la directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester,

QUE le conseil municipal a adopté lors de la séance ordinaire du 6 mars 2023 le règlement 278-2023.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal, situé au 61-A, rue Principale, aux heures habituelles d'ouverture, ou sur le site web de la municipalité à l'adresse suivante : www.st-nazaire.ca

Joanie Bolduc Pelchat
Directrice générale et greffière-trésorière
Donné à Saint-Nazaire, le 7 mars 2023